

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 27 septembre 2021

OBJET :

**Gestion de la Période Préparatoire
au Reclassement des agents (PPR)**

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°7

EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à la réglementation, les collectivités ont l'obligation d'étudier toutes les possibilités de reclassement des agents devenus inaptes aux fonctions de leur grade. Dans ce cadre, le décret n°2019-172 du 05 mars 2019 a institué la période préparatoire au reclassement (PPR) qui a pour objectif de préparer et, le cas échéant, de qualifier, l'agent déclaré inapte pour l'occupation de nouveaux emplois compatibles avec son état de santé. Elle vise donc, pendant une période maximale d'un an, à accompagner la transition professionnelle du fonctionnaire vers le reclassement.

En pratique, l'obligation de reclassement se heurte à de multiples obstacles : deuil « professionnel » compliqué, absence de postes vacants adaptés notamment dans les petites collectivités, faible mobilité géographique de ces agents, expériences professionnelles antérieures peu diversifiées...

Le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle (CDG54), qui aide les collectivités du département dans la gestion de leurs ressources humaines, accompagne une vingtaine d'agents dans le cadre de la période préparatoire au reclassement (PPR) et 30 autres dossiers sont en cours d'étude (94 % des agents sont issus de la filière technique et 100 % relèvent de la catégorie C). Il s'agit principalement d'agents occupant des postes d'agents d'entretien des locaux ou d'agents techniques polyvalents. La plupart de ces agents n'ont connu qu'un seul employeur et qu'un seul métier au cours de leur carrière et, par conséquent, leur mobilité géographique est quasiment inexistante.

Afin de surmonter ces obstacles, la commune de Villers-lès-Nancy, la Métropole du Grand Nancy et le CDG54 ont initié une réflexion commune ayant conduit à l'élaboration d'un projet de charte inter-collectivité pour l'accompagnement des agents en PPR. L'échelle intercommunale a été privilégiée pour tenir compte de la faible mobilité géographique des agents concernés.

Le projet de charte, proposé également à la signature d'autres collectivités de la Métropole, a pour objet de définir un partenariat entre les collectivités signataires afin de faciliter l'organisation de périodes d'immersion ou d'observation et d'actions communes en matière de formation pour les agents en PPR accompagnés par le CDG54.

PROPOSITIONS

Sur avis favorable du comité technique, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'adopter le projet de charte inter-collectivités pour l'accompagnement des agents en période de préparation au reclassement (PPR), tel qu'annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la charte et ses éventuels avenants.

DELIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 30 septembre 2021.

Extrait conforme

 **Le Maire,**
Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	27
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	17 septembre 2021
- Convocation distribuée le :	17 septembre 2021
- Affichage du compte-rendu le :	1 ^{er} octobre 2021
- Affichage du procès-verbal le :	19 novembre 2021

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.



ABSENTS

- M. Kamal EL JAOUHARI
- MME CREUSOT

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. Hubert ROSSIGNON

Pour extrait

**Michel BREUILLE,**

Maire